L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 JUIN 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUPOUR,
M. DUVERGER, S. HARDY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 2 JUIN 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] Parker, shérif—Billet de $460.
[illegible] B. Sykes—Lac de vie, huile, vernis, etc.
[illegible] Blanche & Lesumont—Mantelets, chapeaux, [illegible] sacs.

NOTRE FEUILLETON.

Nous publions en ce moment LE BONHOMME NOCK, [illegible] des meilleurs romans de l'auteur de [illegible] FILLE. L'intérêt y est saisissant [illegible] l'autre, et nos abonnés en trouvent la lecture extrêmement attrayante. [illegible] personnes qui ne reçoivent pas l'Abeille [illegible] voudraient lire le BONHOMME NOCK [illegible] devront s'adresser à nos porteurs qui [illegible] autorisés à livrer le journal à la semaine.

Corruption.

[illegible] avons souvent dit, et nous regrettons aujourd'hui obligé de le répéter, [illegible] ne s'efface de plus en plus aux [illegible] Etats-Unis. On n'y connaîtra bientôt plus ces [illegible] de l'honneur que le souposn seul [illegible] et que l'improbité, la mauvaise foi, la fraude épouvantent. On dirait que [illegible] acheter et se vendre paraît sous [illegible] marché peut se prepouser, que tout [illegible] comprix, et que devant la toute-puissance [illegible] l'or, le vice et la vertu sont égaux. [illegible] corruption a malheureusement envahi [illegible] classes de la société; elle se commet [illegible] peu aux classes inférieures [illegible] le craignons, par gangréner le peuple lui-même. Les scandales [illegible] Washington à longtemps été le théâtre, [illegible] de tout le monde; on sait qu'au [illegible] conscience des représentants de [illegible] tarifée par des courtiers [illegible] avec autant d'exactitude que le sucre, [illegible] et le coton sur notre marché. On [illegible] complicité d'offrir de l'argent pour [illegible] honorable; on le prie de soutenir [illegible] et celle-ci s'accorde avec son [illegible] Mais comme il lui faudra probablement [illegible] le temps plus considérable qui ne peut accorder aux affaires [illegible] et qu'il n'est ni juste, ni raisonnable [illegible] intérêts personnels en souffrent, [illegible] s'indemniser, etc. Le marché se [illegible] le masque d'hypocrisie dont [illegible] et lorsque l'honorable a voté [illegible] le salaire de sa honteuse complicité.

[illegible] corruption s'exerce surtout, on le voit, [illegible] assemblées délibérantes; le Congrès [illegible] les législatures locales en sont [illegible] M. Toombs a eu le courage d'en faire [illegible] récemment en plein Sénat des Etats-[illegible] ses collègues ont déclaré qu'il avait [illegible] Nous parlons, s'est écrié M. Toombs, [illegible] corruption qui règne au Mexique, en [illegible] en France et dans d'autres pays, [illegible] ne disons que la vérité; mais ma [illegible] expérience m'a appris une chose, [illegible] c'est que nulle part sous le ciel de gouvernement aussi corrompu que celui des Etats-[illegible] Vous avez raison," n'a répondu M. [illegible]

[illegible] exemples de la dégradation qui a en[illegible] Amérique se multiplient tous [illegible] le scandale le plus retentissant [illegible] qui vient d'avoir lieu dans l'Etat [illegible] le gouverneur, membres de la [illegible] fonctionnaires, employés, etc., [illegible] achetés à beaux deniers comptants [illegible] rencontrer à une monstrueuse [illegible] et en assurer le succès. Voici le récit [illegible] journal de New York:

[illegible] 1856, le Congrès passa une loi qui [illegible] à l'Illinois, gouverneur, membres de la [illegible] fonctionnaires, employés, etc., [illegible] achetés à beaux deniers comptants [illegible] rencontrer à une monstrueuse [illegible] et en assurer le succès. Voici le récit [illegible] journal de New York:

[illegible] 1856, le Congrès passa une loi qui [illegible] à l'Illinois 2,500,000 acres de terres [illegible] publiques, pour aider cet Etat à établir [illegible] lignes de voies ferrées. Le nom [illegible] projet de chemin entre les différentes [illegible] fut dévolu à la législature de l'Illinois [illegible] Mississippi and Lacrosse Company en [illegible] de se faire donner tout au moins [illegible] du lion, et, pour arriver à ses fins, [illegible] membres de son conseil de direction [illegible] les poches bien garnies à [illegible] de la législature. Les autres [illegible] se mêlant des intrigues qui se [illegible] entre eux et leur côté des [illegible] Madison, avec la mission de [illegible] leurs intérêts. Mais, soit que [illegible] ne fussent pas assez riches, soit [illegible] comprissent pas suffisamment la [illegible] législature, soit enfin que leur or ne [illegible] pas assez d'abondance, la Mississippi and Lacrosse Company remporta une [illegible] et profita seule de la concession [illegible] 1,000,000 acres. Les compagnies [illegible] de leur défaite—et elles en [illegible] le droit—mirent tout en jeu, si [illegible] justice, ce qui n'était que [illegible] pour rendre publiques [illegible] honteuses qui avaient de se traiter [illegible] leur droit. Elles accusèrent [illegible] la législature et le gouverneur [illegible] d'avoir été corrompus, et en [illegible] à fournir toutes les preuves qui [illegible] être exposées à l'appui de cette [illegible]

[illegible] faits, mis en éveil par ces provocations [illegible] auxquelles nul des intéressés [illegible] répondant se réunirent enfin aux [illegible] sincèrement sacrifiés, et demandèrent énergiquement qu'une enquête fût [illegible] Mais comme il était devenu peu à peu [illegible] que le 13 du mois dernier, [illegible] comprenant qu'un plus long [illegible] impossible, nommait un comité [illegible] pour examiner cette affaire. [illegible] comité présenta un rapport dé[illegible] qu'il résulte clairement que l'adjudication au bénéfice de la Mississippi and Lacrosse Company est le résultat des trafics [illegible] et des vols les plus manifestes [illegible] du peuple avaient été achetés à [illegible] comptants, le comité donne [illegible] irrévocable la rédaction du projet de loi [illegible] quelque conscience à cru [illegible] taxer. En voici l'aperçu sommaire:

[illegible] gouverneur (Bashford) $50,000
[illegible] particulier du gouverneur, 55,000
[illegible] ministres de l'Etat 10,000
[illegible] du tribunal suprême 1,000
[illegible] sénateurs d'Etat 200,000
[illegible] et membres de l'Assemblée 286,000
[illegible] de la législature 17,000
[illegible] correspondants et propriétaires de différents journaux [illegible] et allemands 261,000
Total $800,000

[illegible] coupables? nous demandera-t-on. Hélas, il en restera probablement impunis. La législature après avoir [illegible] révélé sa honte s'est tranquillement ajournée, sans avoir pris de mesure [illegible] assurer le châtiment des prévaricateurs, et lorsqu'elle se réunira dans un an [illegible] oublié, et les effrontés voleurs qui [illegible] partagé la dépouille de plusieurs millions [illegible] actionnaires seront de l'aventure et de [illegible] impuissante des victimes.

[illegible] nous en sommes, et nous continuerons à lire dans l'ouvrage d'un célèbre publiciste que la vertu est la seule base des républiques.

STEAMERS DE LA MALLE—Le comité des postes de la chambre des représentans, doit présenter un bill qui décrétera l'établissement de quatre lignes de steamers destinés à transporter la malle. Les vapeurs de la ligne Collins seront autorisés à changer leur destination, ils iront à Southampton au lieu d'aller à Liverpool. La ligne du Havre recevra [illegible] piastres par mille, et le contrat sera [illegible] pour dix années. Un troisième service entre New York et Glückstadt, par la voie de Southampton et Rotterdam, transportera [illegible] pendant dix années à raison de deux piastres par mille. Enfin une quatrième ligne sera créée entre la Nouvelle-Orléans et Santander, en Espagne, les steamers faisant escale à la Havane, aux Bermudes et à Fayal. Le gouvernement paiera également deux piastres par mille à la compagnie pour le transport de la malle. La dépense totale ne devra pas dépasser sept cent mille piastres par an et l'on pense que ce chiffre sera couvert par les recettes de la poste maritime.

NAUFRAGE—Un journal virginien, le *Richmond Enquirer*, supposant le cas où l'Union serait dissoute, se demande si la Virginie devrait prendre au Nord ou au Sud. Si, dit-il, la république se scinde, les Etats du Sud établiront une confédération africaine. La Virginie, en se rattachant au Nord dont elle formerait la extrémité méridionale, aurait alors une excellente occasion de vendre ses esclaves au Sud avec avantage. Les blancs travailleurs remplaceraient ces derniers, ajouterent en même temps à la valeur de la propriété immobilière. En se joignant, au contraire, à la république du Sud dont elle serait l'extrémité du Nord, la Virginie jouirait les deux tiers de la valeur de ses esclaves et serait privée de la libre émigration qui seule peut augmenter la valeur de ses terres.

Un autre journal virginien, le *Petersburg Intelligencer*, s'élève contre les considérations de son confrère et déclare que l'intérêt de la Virginie lui commandera de se joindre au Sud. Nous espérons que la Virginie n'aura pas à choisir entre le Nord et le Sud et que la république ne se divisera pas. Restons unis; c'est le seul moyen d'être forts, prospères et respectés.

Dépêche Télégraphique,

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe

DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée des steamers Indian et Baltimore.

Québec, 1er juin—Le steamer Indian, parti de Liverpool, est arrivé ce matin à Québec avec des dates du 19 mai.

New York, même date—Le steamer Hermonia, de la ligne Brême et Havre, est arrivé à son dock, ce matin, apportant des nouvelles de Liverpool du 19 mai.

COMMERCIALES.

Liverpool, 19 mai.—Les ventes de coton, pour les trois derniers jours, comprennent 12,500 balles, dont 4000 achetés pour l'exportation, soutenu pour la spéculation.—Les prix se maintiennent à peine.—Les consolidés au comptant ont fermé à 97 1/2.

Liverpool, 19—Richardson & Spence cotent la farine du Canal de l'Ouest à 21 et 21 6; du Sud, 22 à 22 6; blé blanc 36; jaune 34 7 à 34 9; porc ferme ainsi que le jambon; entre sous 102s.

Les avis de Manchester sont favorables.

Mort du commodore Jones.

Washington, 1er juin—Le commodore A. Catesby Jones, est mort ce matin à sa résidence, près Georgetown.

Congrès.

Washington, 1er juin—La Chambre a adopté les résolutions concernant le Paraguay, ainsi que le bill du déficit sur les allocations aux Indiens.

Puis, elle a délibéré sur le rapport présenté par le comité spécial relatif à la vente des terres de réserve au Fort Snelling.

M. Mason, du comité des affaires étrangères, a fait un rapport et a présenté un bill autorisant l'Exécutif à employer les forces navales du gouvernement pour protéger les droits de nos concitoyens, et faire justice des outrages commis sur nous par des nations étrangères.

Ce même bill, légèrement modifié, a été présenté par M. Douglas. On a demandé à le mettre à l'ordre du jour de demain, mais une majorité de 77 voix s'y est opposée.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 1er juin—L'*Union* demande en des termes très virulents, que le gouvernement s'occupe à rendre plus efficaces nos moyens de défense.

Lord Napier a envoyé l'ordre à l'amiral Stewert de cesser toute visite à bord des navires américains jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions du gouvernement britannique.

Le Président a soumis au Sénat des documents concernant l'affaire du *Pinchida*. M. Douglas a dit que des ordres avaient été lancés par l'amirauté qui prétendraient à l'avenir le renouvellement de tels actes.

Marchés.

New-York, 1er juin—Coton peu demandé; prix nominaux—middling Uplands 12 7/8; fine 13 3/8 à 13 1/2; bas Mobile et Orléans rouge 84 à 91; blanc 81; mais mélangé 68 à 70; blanc 73 à 73; jaune 73; porc mess 15 55; sucre en bonne demande, mais cotés 5 à 5 7/8; café calme; mélasses muscovado 30.

Nouvelles des rivières.

St Louis, 1er.—La rivière a monté de 16 pieces depuis 24 heures; elle continue à monter. Le haut Mississipi est stationnaire à Dubaque, mais il monte au-dessus de Keokuk.

L'Illinois et le Missouri montent.

Les steamboats suivants sont arrivés—La Lacy, le Falls City et le Choutean—parti dimanche, le Pennsylvania. Arrivé lundi, le Walsh.

STEAMBOATS DESCENDANT LE FLEUVE.

Vicksburg, 1er—L'Alex Scott est passé ici à 4 heures, le Natchez à 5, et le Pacific à 7 P. M.

Vicksburg, 1er juin—Steamer Woodford, à 10 heures P. M.; Arkansas, à 2 heures, ce matin.

CANAL CARONDELET.—Il est arrivé au Vieux Bassin, pendant le mois de mai, 155 goélettes et 1 bateau à vapeur, représentant 3,540 92/95 tonneaux. Voici la composition du fret reçu par ces différens arrivages: 205,000 pieds de bois de construction; 246,000 briques, 3,743 barils de sable; 21,300 barils de charbon; 9,873 barils de coquilles; 920 cords de bois de chauffage; 30,000 douves; 35,000 bardeaux.

TENTATIVE DE LA GARDE.—Les lieux d'amusement deviennent de plus en plus rares; et c'est réellement une bonne fortune que de trouver le Théâtre de la Gaîté; ce n'est pas, du reste, loin s'en faut, son seul mérite, ainsi qu'on s'en convaincra en lisant l'annonce qui se trouve à ce sujet dans une autre colonne de l'*Abeille*.

RENDRE INFAILLIBLE CONTRE L'BRUT.—Lisez d'abord l'avis que nous publions aujourd'hui de MM. *Par Hébert & Cie*,—et lorsque que parmi les ouvrages qu'ils annoncent [illegible] titre n'excitera votre curiosité, allez néanmoins vidter leur Librairie: là feuilletez, bouquinez, regardez même les images et ce sera déjà une première victoire remportée sur l'ennemi signalé; puis vous trouverez, gardez-vous d'en douter, quels que soient vos goûts littéraires, de quoi tuer l'ennui, pour ce cas-là, en cette temps, de tuéte. Après quoi, si le remède vous a pris efficace, vous pourrez le renouveler autant de fois qu'il vous plaira, sans que la maison Hebert songe à s'en plaindre.

GRANDE LIVRE—En visitant hier les beaux ateliers de reliure de P. DUREL & CIE, 27, rue de Chartres, nous avons été frappés par un jeu de grands livres destinés à la Banque de la Louisiane. Nous n'avons rien vu de plus propre, de plus élégant et de plus solide. Aussi doutons que les plus célèbres ateliers de reliure du Nord puissent exécuter un travail plus irréprochable dans l'ensemble et dans les détails. Nous engageons les maisons de commerce, les notaires et les chefs d'administration qui ont besoin de grands livres et de registres à s'adresser à MM. P. Durel & Cie.

A. CHOPARD & CO—Une nouvelle maison vient de se former sous cette raison pour la vente en gros et en détail des denrées du Nord et de l'Ouest. Le magasin est situé rue Poydras, No 14. M. A. Chopard, que nous connaissons personnellement, a dans le commerce où ses intérêts sont engagés une expérience qui le recommande au patronage de public. Les denrées qu'il livre sont toutes d'excellente qualité et ses prix pressent toujours au-dessous de ceux de la place.

ENCAN POUR DAMES—M. Barnett, encanteur, commencera, demain, jeudi, à 10 heures du matin, la vente des belles marchandises composant l'assortiment du magasin de Mlle Sophie, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. La vente sera reprise vendredi et samedi. Voir aux annonces.

Résolution des Aldermen autorisant le contrôleur à donner des mandats pour le paiement des notaires.—Adoptée.

Résolution des Aldermen autorisant la mairie et les deux comités des rues et défenses de prendre en considération l'amélioration à faire dans la rue du Canal.—Adoptée.

Message des Aldermen discutant qu'ils n'ont pas adopté quelques amendements Gilpin, dans le projet de loi qui a trait aux wharfages, qu'ils ont changé les minerais, etc. Le Conseil adopte l'ordonnance telle qu'elle lui a été renvoyée par les Aldermen.

Résolution des Aldermen relativement à la Première et Sixième Cour de District.—Adoptée.

Résolution fixant à $2000 par an le salaire de chaque médecin de la ville.—Adoptée.

Résolution autorisant le contrôleur à vendre un contrat pour maçonner la rue Grevier, depuis la rue Magnolia jusqu'à la rue Broad—adopté.

Résolution fixant le salaire du surintendant de l'Asile des fous à $75 par mois et celui de l'Asilaire à $60—soumis au comité.

Résolution de M. Lombard ordonnant que tous les contrats pour travaux et matériaux qui excéderont $500 seront vendus à l'encan et que l'adjudicataire dépose le prix de sa soumission entre les mains du contrôleur—soumis au comité.

Résolution de M. Rolland ordonnant la construction de deux ponts sur le canal Carondelet, l'un en face de la rue Villars et l'autre en face de la rue Bonnet—adopté.

Résolution du comité des finances ordonnant de payer $7,200 aux constructeurs du marché de l'enseigne Ville-Levée et Marlet—les huit rues étant ouvertes et les $7,200 étant la moitié de l'évaluation—adopté.

Le Conseil s'ajourne.

PROCES DU CAPITAINE WALKER—Cette affaire, commencée lundi s'a été reprise hier à 8 heures et demie du matin. Un des premiers témoins interrogés a été le commodore Chatard qui commandait le Savannah, mouillé à Greytown, lorsque la *Fanchon*, ayant à bord les filibustiers, est entré dans ce dernier port. La déposition du commodore Chatard n'a été qu'une répétition de tous les faits que nous connaissons déjà et qui ont été publiés à l'époque. Il a expliqué la conduite qu'il a tenue vis-à-vis de Walker. Il n'avait pas d'instructions précises, mais il savait qu'on désirait qu'il fît quelque chose. C'est pourquoi il a adressé certaines ordres à Walker et lui a déclaré que s'il y contrevenait il saurait à en répondre au commandant de l'escadre américaine. D'autres témoins ont été interrogés sur le départ de Walker, de son embarquement au bas Pontchartrain, de son arrivée dans la baie de Mobile, etc. Leur déclaration n'ont rien à ce que l'on sait déjà. M. Boulé a pris connaissance de la parole et a analysé les témoignages. Il a soutenu que le général Walker était non seulement citoyen mais président du Nicaragua, et qu'en retournant dans ce pays il ne faisait qu'exercer un droit légitime.

Après le discours d'ouverture de l'avocat de la défense, les témoins à décharge ont été interrogés. Au moment de cette dernière ligne, plusieurs officiers du général Walker et entre autres le général Hennington, le capitaine Fayssoux et le colonel Swingle.

La séance a été levée, et la Cour se réunira de nouveau ce matin, à 8 heures et demie, pour entendre les plaidoiries.

—Mme Sullivan, que Richard Newman accuse de larcin, a fourni un cautionnement de 1000 pour répondre au cautionnement Newman dit qu'il entra dans le café de l'Incognito, rue Gallatin, et, après avoir bu, lui remit un billet de cinq piastres de la Banque des Citoyens. Mme Sullivan sortit pour le changer; quand elle revint, elle prétendit n'avoir pas pu trouver de monnaie et donna au plaignant un billet de l'Agricultural Bank de Troy, Vermont.

COUPS DE REVOLVER—Devant le recorder Sims, Elen Lyons dit que R. Gafrey a obtenu des plaintes à l'aide de faux prétextes.

Hemstick Mitchell et Schneider ont été envoyé devant la Troisième Cour de la paroisse Jefferson sous prévention de vol de cheval au préjudice de Saint Loty, propriétaire de Chez la Hôtairie.—Henrick était l'employé du plaignant.

John P. Leydon a été acquitté une amende de vingt piastres pour avoir assailli H. Morgan.

Ellen Edwards, quinze piastres d'amende pour avoir assailli Sarah Ann Garrett à main armée.

C. Kenough, insultes et menaces, cinq piastres d'amende.

Fred. Cassell et Pierre Blanco se plaignent d'avoir été battus par Wm Comstock, à l'encoignure Poydras et St-Charles.—Interrogatoire à 4 ôt courant.

Kate McDonnell est accusée d'avoir assailli Peter Garel.—Interrogatoire le 10 du courant.

Wm Willow a été envoyé devant la Première Cour pour larcin et vol avec effraction.

J. B. Jourdain et Ernest Huber, b. c. t., accusés de vendre au jeu, sous nul, ont passé chacune un cautionnement de mille piastres pour répondre de leur bonne conduite.

H. Chamberry est accusé de brie de paix—Cautionnement.

Le recorder Solomon a exigé un cautionnement de M. Wm H. Lapprel, que M. R. B. Harrison accuse d'avoir refusé de donner un reçu pour 174 barils de farine embarquée sur le navire Lootchia.

John Trainor et sa femme, accusés d'avoir assailli Fred. Maison, matelot, avec intention de le tuer, ont fourni un cautionnement. Maison est grièvement blessé. Il est à l'Hôpital de Marine.

Henry J. Gorna a été arrêté à bord de la goélette Bellbrit à la demande du capitaine Heath qui l'accuse de s'être révolté en mer.

Le recorder Adams a condamné à cinq piastres d'amende Thomas Hazwell et James Stapleton qui s'étaient enivrés et avaient troublé la paix.

VOL DU CHEVALIER DE MENTORES.—C. Bernoble a été transporté hier à l'Hôpital de Charité, blessé de deux coups de pistolet à la tête. Il déclare qu'il est arrivé ici, dimanche matin, et qu'après avoir vendu son charbon, il rentait son passage par un bateau qui devait remonter le fleuve hier après-midi. Un jeune homme dont il fit la connaissance et qui devait partir par le même bateau que lui, l'a conduit, en se promenant, à deux milles de la ville, sur le chemin de fer de Jackson. Là, il s'assoupit. Le jeune homme profita d'un moment où Reynolds lui tournait le dos pour tirer son sac sur lui trois fois et enlever ses mes de voyage qui renfermait pour vingt-deux piastres de vêtements. Reynolds vint de l'argent dans un cabaret que l'individu n'a pas vu.

COUR SUPRÊME.—La Cour Suprême a rendu, lundi dernier, 31 mai, les décrets suivants:

L'Etat vs. Patrick Murphy, app. Le décret de la Première Cour est infirmé et renversé. Murphy avait été déclaré coupable de meurtre et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

John M. Levilleboeuvre vs. James Cosgrove app.—Le décret de la Sixième Cour est renversé.—Il s'agissait de déterminer le droit de vente ouverte, une boulangerie prétendue dans un milieu, par le premier propriétaire de deux corps de logis.—La Cour a décidé que l'ouverture de vente ne pas un délit et ne détruit pas le droit de servitude.

Les décrets suivants, rendus par le même tribunal sont maintenus: Geo. L. Brown et al., app. vs. Stephen Chew et son mari; Schanz et Batchelor vs. le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur *Northern Belle*, app.; T. et R. Higgons vs. le capitaine et les propriétaires du navire *Wartenburg*; app.

Henry E. Thomas & Co, app., vs. Leah & Co.—Le tribunal renverse le décret de la Troisième Cour et ordonne une nouvelle adjudication.

V. Pollerez vs. Ballardeck, app.—Le décret de la Troisième Cour est renversé.—Le défendeur avait été condamné à payer $600 de dommage pour poursuite injuste.

Francisco Marquez vs. la Nouvelle-Orléans, app.—Le décret de la Troisième Cour est maintenu.

O. H. Wilcox, app. vs. Harris & Lott.—Le décret de la Quatrième Cour est maintenu.

Marie Hamis, f. c. a. l. vs. Winny Hubbard, f. c. l.—Le décret de la Cinquième Cour est maintenu.

Thornton & Huntington vs. H. J. Ranney, et succession de Samuel Brown, George L. Brown et al. app.—Les décrets de la Sixième Cour sont maintenus.

John E. Shaffer vs. H. Schneider, app.—Le décret de la Cour de la paroisse Jefferson est maintenu.

Cahoy & Hawkins vs. le shérif et autres; G. A. Hawkins adm., app.—Le décret de la Cour de District d'Ouachita est presque achevé, le Queen of the Ocean, est en outre destiné au même service. Grâce à ces réparations, les départs pour Southampton, le Havre et Brême deviendront hebdomadaires.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN—Réunion à sept heures. M. Landry occupe le fauteuil.

Message du maire au sujet de la pose d'une grille en fer autour de la statue de Jackson.

Autre message demandant du secours pour l'Asile des Veuves de Ste-Anne.

Lettre du commissaire des rues relativement à ce que contestaient tous les ponts présentés.—Soumise au comité des rues et débarcadères.

Le tableau mensuel de l'agent fiscal est soumis au comité de finances.

Lettre invitant le Conseil à assister aux examens des Ecoles Publiques du Deuxième District.—L'invitation est acceptée.

Résolution ayant le salaire des députés du commissaire des rues.—Déposée sur le bureau adoptée à l'appel.

Plusieurs résolutions des Assistants ordonnant de présenter des estimations de logement en faveur de personnes qui doivent payer les réclamations primitives.—Adoptées.

Résolution des Assistants ordonnant de payer les dépenses courantes.—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant de remblayer les rues Broad, Tonti et Dorgenois—Adoptée.

Résolution des Assistants fixant le salaire du coroner à $6,000.—Adoptée.

Le rapport du comité des rues et défenses, dans cet adopté. La résolution relative à la Première et à la Sixième Cour est adoptée et transmise aux Assistants.

Le Conseil s'ajourne.

ALDERMEN ASSISTANTS—Réunion à 7 heures. M. Magioni occupe le fauteuil. Huit membres répondent à l'appel.

Résolution fixant à $6000 par an le salaire du coroner. Cet officier ne devra pas tenir d'autres enquêtes que celles indiquées par la loi, c'est-à-dire dans les cas de mort violente.—H. Lombard combat la résolution et propose de fixer le salaire à $1000 par mois.—M. Holland répond que l'ordonnance dont nous en demandons la fixation était devenue peu à peu coutumière, que le 13 du mois dernier, [illegible] comprenant qu'un plus long [illegible] impossible, nommait un comité [illegible] pour examiner cette affaire. [illegible] comité présenta un rapport dé[illegible] qu'il résulte clairement que l'adjudication au bénéfice de la Mississippi and Lacrosse Company est le résultat des trafics [illegible] et des vols les plus manifestes [illegible] du peuple avaient été achetés à [illegible] comptants, le comité donne [illegible] irrévocable la rédaction du projet de loi [illegible] quelque conscience à cru [illegible] taxer. En voici l'aperçu sommaire:

[illegible] gouverneur (Bashford) $50,000
[illegible] particulier du gouverneur, 55,000
[illegible] ministres de l'Etat 10,000
[illegible] du tribunal suprême 1,000
[illegible] sénateurs d'Etat 200,000
[illegible] et membres de l'Assemblée 286,000
[illegible] de la législature 17,000
[illegible] correspondants et propriétaires de différents journaux [illegible] et allemands 261,000
Total $800,000

[illegible] coupables? nous demandera-t-on. Hélas, il en resteront probablement impunis. La législature après avoir [illegible] révélé sa honte s'est tranquillement ajournée, sans avoir pris de mesure [illegible] assurer le châtiment des prévaricateurs, et lorsqu'elle se réunira dans un an [illegible] oublié, et les effrontés voleurs qui [illegible] partagé la dépouille de plusieurs millions [illegible] actionnaires seront de l'aventure et de [illegible] impuissante des victimes.

[illegible] nous en sommes, et nous continuerons à lire dans l'ouvrage d'un célèbre publiciste que la vertu est la seule base des républiques.

STEAMERS DE LA MALLE—Le comité des postes de la chambre des représentans, doit présenter un bill qui décrétera l'établissement de quatre lignes de steamers destinés à transporter la malle. Les vapeurs de la ligne Collins seront autorisés à changer leur destination, ils iront à Southampton au lieu d'aller à Liverpool. La ligne du Havre recevra [illegible] piastres par mille, et le contrat sera [illegible] pour dix années. Un troisième service entre New York et Glückstadt, par la voie de Southampton et Rotterdam, transportera [illegible] pendant dix années à raison de deux piastres par mille. Enfin une quatrième ligne sera créée entre la Nouvelle-Orléans et Santander, en Espagne, les steamers faisant escale à la Havane, aux Bermudes et à Fayal. Le gouvernement paiera également deux piastres par mille à la compagnie pour le transport de la malle. La dépense totale ne devra pas dépasser sept cent mille piastres par an et l'on pense que ce chiffre sera couvert par les recettes de la poste maritime.

NAUFRAGE—Un journal virginien, le *Richmond Enquirer*, supposant le cas où l'Union serait dissoute, se demande si la Virginie devrait prendre au Nord ou au Sud. Si, dit-il, la république se scinde, les Etats du Sud établiront une confédération africaine. La Virginie, en se rattachant au Nord dont elle formerait la extrémité méridionale, aurait alors une excellente occasion de vendre ses esclaves au Sud avec avantage. Les blancs travailleurs remplaceraient ces derniers, ajouteront en même temps à la valeur de la propriété immobilière. En se joignant, au contraire, à la république du Sud dont elle serait l'extrémité du Nord, la Virginie jouirait les deux tiers de la valeur de ses esclaves et serait privée de la libre émigration qui seule peut augmenter la valeur de ses terres.

Un autre journal virginien, le *Petersburg Intelligencer*, s'élève contre les considérations de son confrère et déclare que l'intérêt de la Virginie lui commandera de se joindre au Sud. Nous espérons que la Virginie n'aura pas à choisir entre le Nord et le Sud et que la république ne se divisera pas. Restons unis; c'est le seul moyen d'être forts, prospères et respectés.

[illegible]

[illegible]

[illegible]